

Mes chers Amis,

Au sortir de cette période estivale, j'espère tout d'abord que chacun d'entre vous a pu profiter de quelques jours de repos afin de partager des moments conviviaux en famille ou entre amis.

Pour la plupart d'entre nous, le mois de septembre est synonyme de reprise. Reprise des études pour nos enfants, petits et adolescents, reprise du travail et aussi reprise des activités culturelles et sportives pour l'ensemble de nos associations. Un redémarrage qui met un terme à la période estivale, venue mettre un peu entre parenthèses notre rythme de vie quotidien l'espace de quelques semaines. Je profite de cette occasion pour adresser tous mes remerciements aux bénévoles du Comité des Fêtes, du Comité d'Animation et de toutes les associations pour leur engagement à animer notre village et nos hameaux tout au long de l'été.

D'ici la fin de l'année, le Conseil Municipal va être amené à discuter des dossiers à prioriser pour les 3 prochaines années. Ces projets seront retenus en fonction de notre capacité financière à investir et des subventions qui seront accordées par nos partenaires (Etat, Département, Région, etc...). Comme à mon habitude, et pour une totale transparence, je ne manquerai pas de vous tenir informer, sur le prochain Bulletin Municipal du mois de Janvier et lors de la Cérémonie des Vœux du Maire, des projet retenus par notre assemblée.

Au sein de notre nouvelle Communauté de Communes « Aubrac-Lot-Causse-Tarn », des décisions importantes devront également être prises notamment sur le transfert des compétences qui sera un des sujets essentiels et ô combien décisifs pour l'avenir des communes du territoire.

En ce qui me concerne, j'aborde cette rentrée avec volonté et tout simplement l'envie de continuer le travail au service et pour le bien des Banassacois(es) et des Canilhacois(es).

Bonne lecture à tous...

**David RODRIGUES,**  
Maire de Banassac-Canilhac

## VIGILANCE SUR LA CONSOMMATION D'EAU

L'été qui vient de passer a été particulièrement chaud et, naturellement, les nappes phréatiques en ont souffert. Monsieur le Préfet de la Lozère a pris deux arrêtés durant la période estivale réglementant l'usage de l'eau, ce qui, malheureusement, est devenu chose courante au fil des ans. Mais la particularité cette fois-ci est la persistance du phénomène au-delà du mois d'octobre. Les seuils sont encore aujourd'hui à des niveaux critiques.

Nous appelons donc chacun à prendre conscience de l'ampleur du problème et à s'efforcer, autant que possible, à agir en conséquence en économisant la ressource en eau au maximum.

Nous vous remercions d'avance pour cet acte citoyen, dans le respect de tous.

## Un territoire...



## Une pensée...

*Se réunir est un début,  
rester ensemble est un progrès,  
travailler ensemble est la réussite.*

*Henry FORD.*

## UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE DU SYCOMORE

Comme annoncé avant le début des vacances, l'École du Sycomore a fait sa rentrée de septembre avec une 6<sup>ème</sup> classe très attendue.

Si l'on ne peut que se réjouir de cet état de fait, signe d'une dynamique et d'une démographie régulière, cette croissance de l'École Communale implique forcément des adaptations tant matérielles que physiques.

En effet, il a fallu adapter les locaux à cette progression des effectifs. Pour cela, il a été fait le choix de transformer en salle de classe une pièce anciennement dédiée au repos des petits en salle de classe.

Réaménagée durant l'été, elle accueille aujourd'hui le double niveau CM1/CM2 encadré par Madame la Directrice. Le « coin sieste », lui, est désormais situé dans une pièce voisine dont la surface a été augmentée en utilisant le local de rangement attenant. Il a suffi d'adapter les sanitaires aux plus petits pour un résultat d'ensemble à la fois paisible et fonctionnel.

L'École compte actuellement 96 élèves répartis dans 6 classes (Petites Sections, Moyennes et Grandes Sections, CP, CE1, CE2 et CM1/CM2). Avec les petits derniers qui intègrent le milieu scolaire en cours d'année, le nombre d'inscrits devrait dépasser les 100 élèves d'ici à la fin

de l'année.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Professeurs des Écoles, Mesdames Lisa MARTINEZ et Virginie ROUX qui se partagent la nouvelle classe de CE2.

A noter également la présence cette année de Monsieur Elian FERRIER qui va effectuer son Service Civique au sein de l'École du Sycomore.



Pour ce qui est des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui ont tant fait parler avant le départ en vacances, il nous semblait important d'exposer ici les raisons qui ont amené la Municipalité à les reconduire malgré le désengagement

de l'Etat sur ce dossier.

De nombreuses communes en France, et en Lozère en particulier, ont opté pour la suppression pure et simple de l'aménagement des rythmes scolaires mis en place depuis 2015. Même si nous comprenons ce choix, nous avons estimé qu'il n'était pas raisonnable de prendre une telle décision en si peu de temps. Après avoir sollicité l'avis de l'Equipe Enseignante et de l'Association des Parents d'Elèves (A.L.B), la Commune a estimé que 15 jours ne suffisaient pas pour prendre une décision sereine (fin juin, juste avant le départ en vacances). Elle a donc jugé plus responsable de se laisser une année pour évaluer les possibilités qui s'offraient à elle pour le bien-être des enfants. De plus, la Commune avait pris, dès le mois mars, des engagements auprès des intervenants qui animaient les TAP et il nous a paru inconcevable de nous désavouer si près de la reprise de septembre.

Les actions ont donc été maintenues pour une année supplémentaire avec nombre d'activités destinées à faire découvrir aux enfants des disciplines aussi originales que variées.

Notre école se développe et s'agrandit et nous ne pouvons que nous en féliciter...

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis 2015, un espace approprié, au sein de la Mairie a été aménagé pour accueillir petits et grands.

La Bibliothèque de Banassac-Canilhac, gérée par l'association « Lisons ensemble », est ouverte du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Mairie. Et tous les mercredis, de 15 h à 17 h, une permanence est assurée par les bénévoles.

Le prêt des livres est gratuit. La Bibliothèque possède un fonds propre et, tous les deux mois, au passage du Bibliobus, des ouvrages sont prêtés et renouvelés par la Médiathèque de la Lozère (ex BDP). N'hésitez pas à faire part de vos souhaits en les notant dans le cahier prévu à cet effet.

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année.

Depuis la rentrée, 3 classes de l'École du Sycomore sont accueillies une fois par mois. Et des bénévoles de l'Association vont régulièrement lire des contes à l'École.



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### DE NOUVEAUX JEUX AU JARDIN PUBLIC DU MAZET

Les jeux pour enfants implantés sur le Jardin Public du Mazet étaient vieillissants et ne correspondaient plus aux normes de sécurité actuelles.



La Municipalité a donc décidé de les remplacer. Les employés communaux ont installé six nouveaux équipements qui, nous l'espérons, feront la joie des enfants. Ainsi, une cabane, une balançoire à bascule, un jeu à ressort, un toboggan, une tour en corde et un portique s'intègrent désormais à ce lieu de rencontre pour les familles.

### ENTRETIEN VOIRIE ET MURS

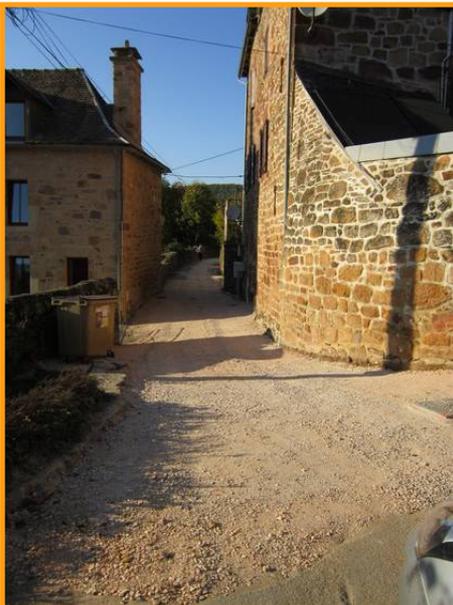
La Commune veille, comme toujours, à maintenir en bon état les murs de soutènement et autres ouvrages (regards d'assainissement, fossés, etc...) présents sur l'ensemble de son territoire. Ces travaux,



même s'ils sont peu impressionnants par la surface concernée, représentent une masse de travail non négligeable.

Les murs, notamment, si nous voulons qu'ils s'intègrent au patrimoine local et perdurent, demandent une qualité d'ouvrage qui prend beaucoup de temps. Mais nous savons pouvoir compter sur une Équipe Technique qualifiée et de bonne volonté.

La chaussée a, elle aussi, besoin d'être refaite régulièrement suite aux intempéries ou à l'usure occasionnée par le passage des véhicules. Mais, bien évidemment, il n'est pas possible de réaliser toutes les réfections de chaussée en même temps. Pour cette année, trois secteurs ont été prioritaires, à savoir : la partie haute de Pratnaud,



la traversée du Viala et Montferrand. Les travaux ont déjà commencé et devraient se terminer prochainement.

### CAVEAU COMMUNAL AU CIMETIÈRE DE BANASSAC

Toute commune se doit d'avoir, pour les cas d'urgence, une solution provisoire à proposer aux familles des défunts pour leur laisser le temps de procéder aux formalités nécessaires pour faire creuser une tombe ou bâtir un caveau.

Notre commune était déjà dotée d'un caveau communal mais son état s'était altéré et il a fallu trouver une solution.

Aussi, des travaux ont été engagés pour le rénover. Un nouveau Jardin du Souvenir a été installé ainsi qu'un ossuaire.

#### AVANT

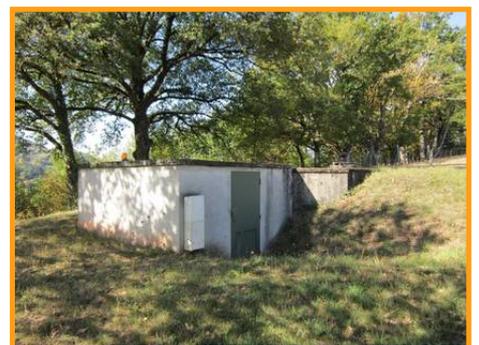


#### APRÈS



### APPEL À PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU

La Commune de Banassac-Canilhac a répondu à un Appel à Projets lancé par l'Agence de l'Eau « Adour-Garonne » sur le thème : « Amélioration de la qualité de l'Eau ». Ce programme, financé par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, va nous permettre de perfectionner le traitement de l'eau des réservoirs de Malvézy et du Ségala.



Divers travaux concernant l'eau et l'assainissement sont à l'étude, notamment sur la rénovation d'un réseau vieillissant.

## BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE AU CAMPING MUNICIPAL

Notre Camping Municipal a fait une très bonne saison cette année. Il faut dire que le soleil a été avec nous la majeure partie de la saison. Les habitués ont été encore une fois ravis de l'accueil et des services puisque des réservations pour l'été 2018 sont déjà prises.

Mais au-delà du climat, l'augmentation de la fréquentation est également le résultat de l'entretien et des investissements

réguliers engagés depuis plusieurs années qui portent leurs fruits.

Et ce constat n'est apparemment pas seulement le nôtre puisque le Camping Municipal de la Vallée vient d'obtenir une 3<sup>ème</sup> étoile au classement. Nul doute que cette hausse du niveau, même s'il nous impose une rigueur et des attentes accrues, est de très bon augure pour les saisons à venir...



## LES CHOCOLATS MALAKOFF FABRIQUÉS À BANASSAC-CANILHAC



Dans notre Bulletin Municipal n° 4 de janvier 2017, nous vous annonçons l'installation prochaine de l'Entreprise MALAKOFF & Cie sur notre territoire. C'est aujourd'hui chose faite puisque la fabrication a débuté depuis septembre dernier.

Comme beaucoup d'entre vous ont pu l'observer, des travaux de réfection des façades sont en cours de réalisation afin de mettre en valeur le site qui va s'enrichir d'un point de vente au public dont l'ouverture est annoncée pour mi-novembre.

Une galerie de verre permettra également aux visiteurs d'assister à la conception de ces friandises ô combien réputées, mais c'est une surprise qui n'arrivera qu'en Mai prochain.

Si les Oasis sont propices aux mirages, la Zone Artisanale du même nom n'en

est pas un et les gourmands, s'ils ne s'y désaltèrent pas, n'ont pas fini de s'y délecter.



## TRAVAUX DE VOIRIE À CAPJALAT



Durant le printemps dernier, la route de Capjalat, a subi un glissement de terrain important un peu avant

l'embranchement du Bousquet, en raison du fort écoulement des eaux dans ce secteur. La sécurité des biens et des personnes étant en jeu et cette voie étant classée dans la Voirie Communautaire, c'est la Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse-Tarn » qui a pris en charge ce dossier.

Du 25 septembre au 13 octobre, de gros travaux de consolidation de la chaussée ont été entrepris, avec pose d'un socle béton et construction d'un

mur de soutènement en pierres de taille. Un revêtement provisoire a été appliqué en attendant celui, définitif, qui devrait être réalisé au printemps.

Durant la durée du chantier, la voie a été interdite à la circulation et les habitants du Bousquet et de Capjalat ont été contraints à un accès piétonnier. Leur compréhension et leur amabilité malgré d'importants désagréments ont été « sans faille » et nous tenons à les en remercier...

## DÉGRADATIONS

Il a récemment été constaté une recrudescence des dégradations et incivilités.

Pour exemple, des panneaux de signalisation ont été arrachés au croisement du Ségala. Personne ne s'étant manifesté en Mairie, une plainte a été déposée pour dégradation de bien public.

Le fait est regrettable car une solution amiable avec prise en charge par les assurances reste préférable. Mais la dégradation de biens publics dont le remplacement coûte cher à la Collectivité ne doit pas rester impunie.



## AGENDA

**Mercredi 25 octobre 2017**, Salle Polyvalente Jean Gazagne  
de 15h00 à 17h00 : *Atelier d'écriture « Ecrire la grâce de l'instant »*  
à 20h30 : *Conférence « L'escalade / Tenter de s'élever à tous les sens du terme »*  
Journée animée par Stéphanie BODET, Championne du Monde d'Escalade sur bloc 1999,  
proposé par la Médiathèque de Lozère, Le Conseil Département, la Bibliothèque Municipale,  
et l'Association « Lisons ensemble » (avec le soutien financier de la DRAC).



**Jeudi 9 novembre 2017**, à 20h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne.  
*« Café des Parents »* animé par une psychologue et une éducatrice spécialisée.  
Echange/partage autour du thème : « Comment parler de la mort avec nos enfants ? ».  
Organisé par l'Association Familles Actives.

**Samedi 11 novembre 2017**  
à 18h00 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne.  
*Assemblée Générale du Comité d'Animation de Banassac.*



**Dimanche 26 novembre 2017**  
à 14h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*LOTO* organisé par le Club de l'Oustal.

**Week-end des 9 et 10 décembre 2017**  
Secteur Banassac-Canilhac et La Canourgue  
Animations du *Téléthon 2017*  
Un programme détaillé sera diffusé par affiches.



**Dimanche 10 décembre 2017**  
à 17h00, Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*Conférence : « Les grandes expositions : Centenaire Rodin au Grand Palais »*  
présentée par Valérie PROUST, Diplômée de l'Ecole du Louvre

**Jeudi 14 décembre 2017**, à 20h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne.  
*« Café des Parents »* animé par une psychologue et une éducatrice spécialisée.  
Echange/partage autour du thème : « Petits mensonges et secrets chez l'enfant ».  
Organisé par l'Association Familles Actives.



**Samedi 16 décembre 2017**  
de 14h00 à 20h00, Place de l'Eglise et Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*Marché de Noël et visite du Père-Noël*, organisé par le Comité d'Animation de Banassac et l'A.L.B.

**Dimanche 17 décembre 2017**  
à 15h00 à l'École du Sycomore  
*Spectacle « Le Concert de cloches »* par la troupe « KIPOUNI'S »  
*et Goûter offerts aux enfants* de la Commune. Organisé par le Comité des Fêtes de Canilhac.



**Dimanche 7 janvier 2018**  
à 14h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*LOTO* organisé par le Comité d'Animation de Banassac.

**Dimanche 14 janvier 2018**, à 10h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*Vœux de Monsieur le Maire à la Population.*



**Dimanche 14 janvier 2018**, à 12h00 au Restaurant du Calice du Gévaudan  
*Repas des Aînés de la Commune* offert par le C.C.A.S. (sur invitation)

**Mercredi 31 janvier 2018**, à 20h30 à la Salle Polyvalente Jean Gazagne  
*Assemblée Générale de l'Association Pierres et Sigillées.*



## NOMS DE RUES ET NUMÉROTAGE

Comme vous avez certainement pu le constater, plusieurs rues de notre Commune ont récemment été dénommées par le Conseil Municipal. En voici la liste :

- **Route des Monétaires**,  
du carrefour de la Brasserie à l'Habitarelle.
- **Impasse des Sigillées**,  
anciennement parfois nommée Impasse du Poquetel et parfois Lotissement Quarante.
- **Lou Peicel**,  
du rond-point de la rue Laurent Monestier jusqu'à la route de Saint Saturnin.
- **Le Pont de Plancourines**,  
au moulin situé route de Saint-Saturnin.
- **Montée de Pissa Lèbre**,  
RN du premier rond-point en sortie d'autoroute (sens Sud-Nord) jusqu'à la sortie de Banassac.
- **Verteilhac le Bas**.
- **Allée de Migennes**,  
route de la Zone Artisanale de La Mothe.
- **Route de la Vallée**,  
du triangle de La Mothe vers St Laurent d'Olt.
- **Rue de la Sogne**,  
(Sanha qui signifie en occitan pré humide)  
montée vers le Brouillet au Ségala.
- **Impasse du Carbounou**,  
rue à gauche dans la rue de la Sogne.
- **Rue du Ségala**,  
du carrefour avant La Blaquièrre jusqu'au croisement de Salelles.
- **Impasse del Prat**,  
en face la rue de la Sogne.
- **Rue de la Treille**,  
rue intérieure de Malvézy.
- **Rue de la Croix de Canabel**,  
route principale du hameau Malvezy.



- **Chemin de la Cessade**,  
rue accolée au Lotissement du Doulou.

- **Route de la Blaquièrre**,  
de la R.D. 988 en montant vers la Cazette.

Deux noms de lotissements récents ont été validés :

- **le Milandrè et le Pré Marie**.

Tous ces noms ont été choisis à partir d'anciennes appellations géographiques ou pour rappeler le contexte historique de notre Commune.

Les Agents Municipaux ont commencé à placer les numéros en débutant par les nouvelles dénominations afin que vos éventuelles démarches administratives soient complètes. Lors de la pose du numéro, une lettre d'information est laissée dans votre boîte à lettres.



Ces actions étaient devenues nécessaires en raison de la diversité des entreprises de livraison de colis, pour simplifier le travail de vos facteurs et aussi et surtout pour la sécurité des habitants en cas de demande de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, Gendarmerie).

Pour le moment, le numérotage des rues est prévu pour tout le village de Banassac, le hameau de Malvezy ainsi que le secteur du Ségala et une deuxième tranche est en préparation.

## ACCUEIL EN MAIRIE

### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00



### Contacts

Tél. : 04.66.32.82.10  
Fax. : 04.66.32.89.99

Mail : [mairie.banassac-canilhac@orange.fr](mailto:mairie.banassac-canilhac@orange.fr)

Site Internet : [www.banassac-canilhac.fr](http://www.banassac-canilhac.fr)



*Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page  
par la Commission Communication-Tourisme.  
Directeur de publication : David RODRIGUES  
Rédacteurs en Chef : Christophe CARRILLO et Régis MONTIALOUX  
Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie*

